

## **CHARTRE DE L'ASSOCIATION VIVRE A L'ECO-HAMEAU DU CHAMP FOULON**

### ***Préambule***

L'éco-hameau du Champ Foulon se situe à la croisée d'une démarche institutionnelle (commune de Saint-Cyr-en-Arthies avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français) et de la démarche d'habitant·es qui placent très haut les valeurs qu'elles·ils veulent y déployer. Cette belle opportunité encourage à défendre un projet dont les fondations mettent l'être humain, l'environnement et l'exemplarité au cœur de toutes les attentions.

Nous cherchons à montrer qu'une nouvelle forme de citoyenneté est possible. Pour cela nous nous attachons à cultiver la qualité des relations humaines en favorisant la convivialité, la solidarité, le partage, la vie culturelle, l'entraide, la générosité, la gratitude et la joie. Le respect de soi, de l'autre et de nos différences passe par l'attention aux autres et le soin apporté à nos relations, dans l'accueil, l'ouverture, l'écoute et la bienveillance. L'expérience collective est une force ; elle permet de développer de nouveaux rapports humains. Nous souhaitons aller vers une gouvernance partagée, clairvoyante et donc modifiable.

De la même manière, notre environnement demeure au centre de nos réflexions. Il reste primordial de prendre soin de la terre et du vivant pour créer sur place un écosystème nourricier abondant, de tendre vers une autosuffisance alimentaire et énergétique, une vie en harmonie avec la nature, pour bénéficier de sa beauté en toute simplicité. Ici les constructions adaptées à ces valeurs, grâce à une conception et des matériaux exigeants écologiquement, conduisent à un mode de vie sobre en eau et en énergie.

Venir habiter à l'éco-hameau du Champ Foulon, c'est s'engager individuellement et collectivement dans un mode de vie participatif, bienveillant et écologiquement responsable. Nous souhaitons que la vertu pédagogique de ce lieu de VIE inspire ceux qui seront de passage à mieux prendre conscience de l'impact réel de leurs décisions quotidiennes sur elleux-mêmes, la société et l'environnement. L'éco-hameau est un lieu de vie ouvert et en interaction avec les habitant.es environnants et ceux qui voudront s'y impliquer même de plus loin. La notion de durabilité reste continuellement présente dans nos choix pour servir non seulement notre présent mais aussi notre avenir et celui de nos enfants, tant au niveau humain qu'environnemental. Nos choix sont de notre responsabilité, pour vivre le changement que nous souhaitons pour le monde.

Célébrons le bon vivre avec nos voisin·es !

### ***Domaine d'application***

Cette charte concerne tou·te·s les habitant.es et tou·te·s les usager.es de l'éco-hameau du Champ Foulon, en amont du règlement intérieur plus spécifique, elle permet de constituer le socle des valeurs communes, de le partager afin d'en faciliter l'adhésion par tou·te·s.

### ***Grands principes***

- 1- Trouver et mettre en œuvre une nouvelle forme de citoyenneté.
- 2-Favoriser l'entraide, les rencontres et les échanges au quotidien tout en respectant la vie privée, l'espace et l'identité de chacun·e.
- 3-Cultiver la qualité des relations humaines en favorisant la solidarité, le partage, la vie culturelle, l'entraide, la générosité, la gratitude, la paix et la joie. Le respect de soi, de l'autre et de nos différences passe par l'attention aux autres, l'écoute active et le soin apporté à nos relations, dans l'accueil, l'ouverture et la bienveillance.
- 4-Favoriser l'émergence de projets ou processus individuels et collectifs dans un esprit de convivialité. C'est à dire pouvoir effectuer un maximum de choix individuels libres tout en étant dans une dynamique de mutualisation et de projets communs.
- 5-Limiter autant que faire se peut notre empreinte écologique dans le choix des matériaux et techniques de construction, et en étant responsable écologiquement collectivement et individuellement dans notre vie quotidienne.
- 6-Encourager la mixité sociale, culturelle et générationnelle (démarche volontariste).
- 7-Prendre une part active à la vie démocratique et économique de notre territoire et œuvrer au renforcement des solidarités locales.
- 8-Respecter la liberté de conscience et de croyance des usager.es dans un esprit de stricte laïcité.

**Mode de gouvernance**

- Favoriser la communication et la résolution constructive des conflits. Chaque usager·e s'engageant à la vigilance par rapport à la violence comportementale lors des échanges.
- Participer à la gestion collective (entretien des espaces collectifs, travaux, gestion administrative...) de façon valorisée. Le niveau d'implication est laissé à l'appréciation de chacun·e, mais est rendu visible à tou·te·s (banque du temps pour reconnaître le temps passé de chacun·e), sans pour autant vouloir un système égalitariste.
- Pouvoir ouvrir des discussions de fond ou sur un sujet ponctuel avec des fréquences adaptées.
- Être agile, c'est à dire être capable de faire évoluer ensemble nos modes de fonctionnement au cours du temps en fonction des expériences passées (amélioration continue).

**Financements**

- Contribuer au financement de l'ensemble des espaces communs de la façon la plus équitable possible (cf. Règlement Intérieur). De nombreux modes de calcul sont possibles : proportionnel à la surface du logement, au nombre d'habitant.es, aux revenus, en fonction de la participation au travail collectif, usage d'une caisse de solidarité, ...

**Construction et symbiose avec le milieu**

- Choisir des matériaux et techniques de construction permettant d'optimiser les performances énergétiques des bâtiments (bâtiments passifs ou à énergie positive, principes bioclimatiques permettant de tirer le meilleur parti des ressources naturelles...) en privilégiant l'intégration dans le paysage et l'écosystème, et cela en tout temps.

**Solidarité et entraide**

- Développer des projets collectifs fédérateurs permettant l'implication de tou·te·s et correspondant aux problématiques du territoire.
- Favoriser le développement de systèmes d'économie alternative de proximité ouverts sur l'environnement (quartier, village...). Par exemple : un système d'échange local (SEL), une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), un système d'achat groupé, ...

**Ecologie au quotidien**

- Limiter notre empreinte écologique et préserver l'eau, l'air et le sol par l'adoption de modes de consommation écologiquement responsables : achats, transports, énergies, déchets, ...
- Créer les conditions d'une autonomie alimentaire en développant une activité agricole écologique sur le terrain.

**J'adhère à la charte** de l'éco-hameau, je m'engage à respecter et porter ses valeurs, et à faire de mon mieux pour les mettre en œuvre.

Nom et signature :